

# NON AU DATA CENTER D'AMAZON A BRETIGNY !

Nous connaissons actuellement une crise sans précédent. Depuis le début de l'année 2020, Amazon a vu ses ventes exploser. Amazon vendra 2 milliards de produits par an en France en 2021 sans assumer ses responsabilités fiscales, écologiques et humaines. Amazon use et abuse de sa position dominante sur le secteur du e-commerce, notamment parce que l'entreprise peut se permettre des marges très faibles sur la vente de ces produits en réalisant des profits énormes sur le stockage de données (Data-Center). En résumé, Amazon finance son système de livraison en moins de 24 heures et ses prix de vente très bas d'une part en asphyxiant ses fournisseurs et d'autre part en stockant les données informatiques.

**A Brétigny sur Orge, un projet de Data Center sera prochainement présenté par l'entreprise. Pourquoi sommes-nous contre ?**

- **Le numérique génère autant de gaz à effet de serre que le secteur aérien** (4% des gaz à effet de serre). Cette consommation est aujourd'hui en hausse de 9 % par an et les Data Centers représentent ainsi à eux seuls **17% de l'empreinte carbone** de la technologie (2% des gaz à effet de serre globaux).
- Les Data Centers franciliens ont une puissance actuelle d'environ 210 mégawatts. Il faudrait alimenter celui de Brétigny par l'installation de lignes à très hautes tensions souterraines, partiellement **aux frais du contribuable**. Son fonctionnement énergivore entrera en concurrence avec les activités économiques et les logements des localités voisines **pouvant occasionner des coupures électriques** pour les riverains.
- Les systèmes de secours d'un Data Center nécessitent l'utilisation de groupes électrogènes, qui impliquent l'implantation de cuves de fuel (minimum 30000 litres) sur le site avec fort risque de pollution des sols ou d'incendie.
- Les Datacenters sont le plus souvent refroidis à l'eau, en quantités considérables. Vont-ils puiser l'eau dans les nappes phréatiques **au détriment des installations voisines ? Comment évacuer toute cette eau chaude ?**
- L'implantation particulière du Data Center de Brétigny paraît totalement incongrue. Le terrain prévu est situé au milieu de terres agricoles dont les 75 ha d'une ferme agroécologique la Ferme de l'Envol. Ce projet a pour but de démontrer la viabilité et la rentabilité des fermes agroécologiques, à la fois respectueuses de l'environnement, **créatrices d'emplois** et répondant aux enjeux d'une meilleure autonomie alimentaire. **La coexistence de la Ferme agroécologique de l'Envol et du Data Center semble totalement impossible.**
- **Très peu d'emplois seraient à la clé**, car ces installations sont automatisées (quelques dizaines d'emplois annoncés) pour 23 000 m<sup>2</sup> de sols artificialisés.
- En matière fiscale, Amazon est connu pour ne pas payer les taxes assujetties aux commerçants pour ses centres logistiques, **pourquoi paierait-il des taxes sur ses Data Centers ?** Amazon échappe à l'impôt et aux contraintes légales par l'évasion fiscale (57% de son chiffre d'affaires réalisé en France sont dissimulés dans les paradis fiscaux) et par la fraude à la TVA (montant non reversé en 2019 estimé à 1 milliard d'euros)

**Enfin, les Datacenters sont des installations qui peuvent présenter des dangers pour les riverains et leur santé, la sécurité, la salubrité publique, l'agriculture, la protection de la nature et de l'environnement, la conservation des sites et des monuments.**

**NOUS EXIGEONS LE RETRAIT DE CE PROJET !**

**La mairie de Brétigny ne doit pas délivrer le permis de construire.**



Signez ici la pétition : <https://cutt.ly/4xetsBR>

Vous pouvez nous contacter à cette adresse : [essonne@amidelaterre.org](mailto:essonne@amidelaterre.org)